

Prix du pèlerinage

- Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) **1.890 €**
- Supplément chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*) : **300 €**

CE PRIX COMPREND :

- Le **départ en car** depuis Raismes ou Cambrai vers l'aéroport de Paris Roissy C.D.G..
- les **voyages en avion** PARIS - TEL AVIV – PARIS sur vols réguliers de la compagnie Turkish Airlines via Istanbul.
- la mise à disposition d'un **autocar en Terre-Sainte** pour tous trajets et transferts
- le **séjour en pension complète en hôtels ou maisons d'accueils chrétiennes, en chambres doubles, du dîner du 1er jour au déjeuner du 10ème jour.**
- les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme.
- **l'animation et l'accompagnement spirituels** par Monseigneur François GARNIER.
- les **assurances remboursement des frais d'annulation** (dans la limite des conditions prévues dans les termes de cette assurance), **assistance, rapatriement, perte ou vol de bagages et responsabilité civile.**
- les pourboires dans les hôtels et restaurants.
- la fourniture de documentation de voyage, d'un **carnet du pèlerin et d'un sac à dos**

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- le supplément éventuel pour l'obtention d'une chambre individuelle : **300 €**
- les boissons, les cafés et les extra personnels.
- le pourboire à remettre au chauffeur, (de l'ordre de 2 € par jour et par personne): ce pourboire est habituel mais non obligatoire et vous permet de montrer votre satisfaction par rapport à sa prestation.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter les :

PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI

174 rue Léopold Dusart – BP 17

59590 RAISMES

Tél. 03.27.38.12.62

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

CONDITIONS DE VENTE ET D'ANNULATION

Attention : Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Il est prudent de ne pas tarder à s'inscrire

Toute annulation par un pèlerin doit être notifiée par lettre. Un montant de **50 €** non remboursable sera retenu pour frais de dossier.

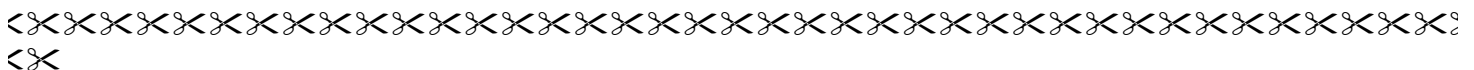
A l'exception d'un cas de force majeure (tel qu'un décès, un accident ou une maladie mettant en danger la vie d'un proche parent) **pris en charge par l'assurance annulation de la Mutuelle St Christophe et survenant à moins de 30 jours du départ, les frais suivants viendraient s'ajouter à ces 50 € :**

- Entre **30 et 20 jours** avant le départ, il sera retenu **30 %** du montant total du voyage
- Entre **19 et 7 jours** avant le départ, il sera retenu **60 %** du montant total du voyage
- Entre **6 et 2 jours** avant le départ, il sera retenu **80 %** du montant total du voyage
- A **moins de 48 heures** avant le départ, il sera retenu **100 %** du montant total du voyage

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

PASSEPORT PERSONNEL OBLIGATOIRE VALABLE 6 MOIS APRES LA DATE DU RETOUR

COPIE DU PASSEPORT A ENVOYER AVEC L'INSCRIPTION



Des personnes de votre entourage peuvent être intéressées par ce pèlerinage. Complétez cette demande et nous leur adresserons un exemplaire de ce document : Pèlerinage à FATIMA du 18 au 23 mai 2017

Mr Mme

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Mr Mme

Nom

Prénom

Adresse